

**CONSEIL DÉPARTEMENTAL
DES BOUCHES-DU RHONE**

Direction de la Vie Locale
Service de la Politique de la Ville et de l'Habitat
0413310743

**RÉUNION DE LA COMMISSION PERMANENTE DU 5 AVRIL 2019
SOUS LA PRÉSIDENTE DE MME MARTINE VASSAL
RAPPORTEUR(S) : M. JEAN-CLAUDE FERAUD**

**OBJET : Participation à la mission de prévention et d'animation jeunes. 1ère répartition
2019.**

Madame la Présidente du Conseil départemental des Bouches-du-Rhône, sur proposition de Monsieur le Délégué aux centres sociaux, soumet à la Commission permanente le rapport suivant :

Le présent rapport a pour objet de présenter les projets « animation prévention jeunesse » formulés par 26 centres sociaux, associations et un établissement public, implantés à Marseille, Aix-en-Provence, Charleval, Martigues, La Ciotat, Salon-de-Provence, Arles, Saint Martin de Crau et Port-de-Bouc pour un montant global demandé de 1 117 535 €

Le montant de la subvention en fonctionnement que je vous propose d'allouer et détaillé dans les tableaux ci-annexé, s'élève à 1 061 948 €

Conformément aux modalités financières de la convention type adoptée le 20 décembre 2012, l'association percevra 80 % de la subvention à la signature de la convention et 20 % sur la base d'un bilan annuel de fin d'année.

Telles sont les raisons qui nous incitent à proposer à la Commission permanente de prendre la délibération ci-après

**Signé
La Présidente du Conseil départemental**

Martine VASSAL